

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Bretagne

Mission Pilotage et Animation Régionale

Affaire suivie par : Martine DECROIX
Tél. : 02 99 33 42 25
martine.decroix@developpement-durable.gouv.fr
Référence : circulaire promotions juin 2011

Rennes, le 9 AOÛT 2011

La Directrice régionale,

aux

représentants du SNPAM-CGT en côtes d'Armor,
Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan

Objet : Harmonisation des promotions des personnels des affaires maritimes

En réponse à votre courrier du 11 juillet 2011, je vous informe que l'harmonisation régionale des propositions de promotion, est contrainte par les échéances fixées dans la circulaire promotion 2011 de la DRH du MEDDTL.

Cette circulaire, parue tardivement, fixe au 1^{er} septembre 2011 le retour des fiches de proposition pour les corps des affaires maritimes.

Toutefois, afin de tenir compte du délai nécessaire à l'examen local de ces propositions, et après accord de l'administration centrale (SGP/EMC/EMC3), je vous informe que la date de réception par la DREAL des propositions, est reportée au 12 septembre 2011.

Pour la Directrice Régionale,
La Directrice Adjointe

Annick BONNEVILLE

